



AVIS PUBLIC - DÉPÔT RÔLE DE PERCEPTION

Avis public est par les présentes donné que le rôle général de perception des taxes de la Municipalité Canton de Stanstead pour l'année 2022 comprenant entre autre les taxes foncières, de collecte des matières résiduelles, les répartitions d'égouts et d'aqueduc, les fosses septiques, a été complété et déposé à mon bureau, à la Mairie, 778 chemin Sheldon, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Avis public est aussi donné que toutes les personnes tenues au paiement des sommes mentionnées audit rôle de perception sont tenues d'en payer le montant au bureau de la Mairie, aux dates respectives auxquelles lesdites taxes, cotisations ou répartitions deviennent dues et exigibles.

Donné au Canton de Stanstead, ce 17^{ième} jour du mois de février 2022.

Matthieu Simoneau
Directeur général et greffier-trésorier

PUBLIC NOTICE - FILING OF THE COLLECTION ROLL

Public notice is hereby by the undersigned, that the collection roll of municipality Canton de Stanstead, in effect for 2022, is completed and deposited at my office, at the town hall, 778 chemin Sheldon, Canton de Stanstead. The collection roll may be consulted during the regular business hours.

That all persons whose names appear thereon as subject to the payment of the said taxes, arrears or other dues are bound to the payment thereof within the date of due following the promulgation of this notice.

Given in Canton de Stanstead, this February, 17th 2022.

Matthieu Simoneau
Director General and Clerk-Treasurer